

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE DE LOISIRS

1/ DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'association A.V.A.L. a ouvert dans la commune de Loudenvielle un centre de loisirs pouvant accueillir 20 enfants de 3 ans à 11 ans. Toute famille utilisant les services du centre doit adhérer à l'association et être à jour de ses cotisations.

La direction du centre de loisirs est assurée par une personne diplômée reconnue par la Direction de la Jeunesse et des Sports. La gestion administrative et financière est placée sous la responsabilité de l'A.V.A.L.

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de la zone de Toulouse, de 9H à 18H.

2/ FORMALITES D'ADMISSION

L'enfant fréquente la structure à la demi-journée ou à la journée, sur réservation la veille au plus tard à 18h30.

Pour tout enfant accueilli, une fiche est établie sur laquelle sont inscrits :

- nom, prénom, date de naissance de l'enfant*
- nom et adresse des parents, n° de téléphone du domicile et du lieu des vacances*
- autorisation de prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence*
- n° de CAF (ou autres organismes)*
- observations et recommandations particulières des parents*
- liste des personnes susceptibles de prendre l'enfant (le cas échéant)*

Une fiche sanitaire (ou le carnet de santé) ainsi qu'une attestation de quotient familial (ou autorisation de consulter le site CAFPRO) seront également demandés.

3/ FONCTIONNEMENT

Les enfants sont accueillis de 9h à 18h. L'accueil des enfants en demi-journée s'effectue :

- pour le matin de 9h à 13h30*
- pour l'après midi de 13h30 à 18h*

Les activités commencent à 10h le matin et 14h30 l'après-midi. Dans un souci de respect des enfants et du bon déroulement des activités, les arrivées se font avant ces horaires.

Tout au long de la journée, le rythme des enfants est respecté.

Le repas et le goûter sont fournis par les parents. Afin de faciliter le travail du personnel, les boîtes de repas seront rendues non lavées.

Même sur prescription, aucun traitement médical n'est donné au centre de loisirs, excepté sur dossier médical monté avec le médecin de la PMI.

Les enfants malades ne sont pas acceptés. En cas de symptômes survenant au cours de la journée, les parents seront prévenus et priés de venir chercher leur enfant au plus vite.

Attention certaines activités peuvent être salissantes.

A fournir pour la journée :

- un sac à dos
- un change complet
- un vêtement de pluie, chapeau ou casquette, crème solaire, lunettes de soleil
- chaussons personnels
- doudou (pour la sieste des plus petits)
- le repas de midi et le goûter
- une gourde ou une bouteille d'eau

Prévoir aussi : l'été, maillot de bain et serviette les jours de piscine, l'hiver, gants, bonnet, tenue de ski et après ski.

Tout doit être marqué au nom de l'enfant : la structure n'est pas responsable de la perte de linge ou d'objets non marqués. Les objets de valeur, tels que les bijoux, ne sont pas assurés par l'association.

Les jeux et jouets personnels ne sont acceptés qu'avec l'autorisation de l'animateur.

4/ TARIFS

SELON QUOTIENT FAMILIALE (QF) A l'inscription de l'enfant	CLSH		PERISCOLAIRE
	1/2 journée	journée	Tarif horaire
QF < 300	2,00€	3,00€	0,60€
300 ≤ QF < 600	4,50€	6,00€	0,90€
600 ≤ QF < 900	5,50€	7,50€	1,00€
900 ≤ QF < 1300	6,50€	9,00€	1,10€
1300 ≤ QF ou QF non répondu	7,00€	10,00€	1,20€

REMISES :

De 10 à 14 jours de présence dans le mois : -10%

15 jours et plus de présence dans le mois : -20%

Adhésion journalière : 2 € / jour (maxi 10 €)

Adhésion annuelle : 20 €